



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2022-DEL-083

OBJET : Point 2. 1 : Décision modificative n° 1 au budget annexe Opération d'Aménagement Rue de la Tour 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de HOUDAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TETART, Maire.

Date de la convocation : 17 novembre 2022.

Date de publication : 18 novembre 2022.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs TÉTART Jean-Marie, DEBLOIS-CARON Christine, LEHMULLER Jean-Pierre, CABARET Gilles, VANHALST Damien, LEBRUN Isabelle, VEILLÉ Christophe, SAUL Monique, BOURGOGNE Julien, MORÉNO Ludovic, BOUCAUT Jean-Baptiste, LE GOAZIOU Bernard, COSTEDOAT Anne, NOYON Lucien, PASQUIER Hugo.

Nbre de conseillers en exercice : 24

Nbre de présents :

Ouverture de la séance :

15 présents + 4 pouvoirs : 19 votants

Étaient absents et excusés :

Mr SERAY Philippe.

Mme GANGNEBIEN Jennifer.

Mme GRUDLER Agnès, pouvoir à Mme SAUL Monique.

Mme GUYOMARD Nathalie, pouvoir à Mr CABARET Gilles.

Mme MANSAT Martine.

Mme GALERNE Emmanuelle.

Mme THIBAUT Florence.

Mme COSSÉ Delphine.

Mr DAMOTTE Stéphane, pouvoir à Mr PASQUIER Hugo.

Mme KLEIN Ninon, pouvoir à Mme COSTEDOAT Anne.

Nomination du secrétaire de séance : Mr PASQUIER Hugo.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget primitif adopté le 15 mars 2022,

Considérant qu'il convient d'ajuster en section de fonctionnement et d'investissement des crédits supplémentaires liés à la souscription d'un emprunt mais également à l'augmentation des dépenses liées à l'actualisation des prix du marché de travaux, d'un futur avenant pour prise en compte de l'interruption de chantier et du changement techniques associé, et d'études supplémentaires,

La Commission des finances consultée,

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
à l'unanimité, des membres présents et représentés,*

Article 1 : Adopte la décision modificative n°1 au Budget annexe Opération d'aménagement rue de la Tour 2022 suivante :

Chap	Article	Fonct	Opér.	Libellés	Ouverture de dépenses	Annul. de dépenses	Ouverture de recettes	Annul. de recettes
011	6015	824		Achats stockés – matières premières – terrains à aménager	+ 319,72			
011	6045	824		Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	+ 3 678,00			
011	605	824		Achats de matériels, équipements, travaux	+ 300 000,00			
011	608	824		Frais d'accessoires sur terrains en cours d'aménagement	+ 1 809,67			
011	627	824		Frais bancaires	+ 1 400,00			
65	65888	824		Charges diverses de gestion courante – autres	+ 30,00			
66	66111	824		Intérêts sur emprunts en cours	+ 121 800,00			
70	7015	824		Ventes de terrains aménagés			+ 429 037,39	
043	796	824		Transfert de charges financières			+ 121 800,00	
043	791	824		Transfert de charges de gestion courante			+ 1 430,00	
043	608	824		Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	+ 123 230,00			
042	7133	824		Constatation des en-cours de productions de biens			+ 429 037,39	
042	7133	824		Annulation des stocks en-cours de production	+ 429 037,39			
042	71355	824		Constatation des stocks de terrains aménagés			+ 429 037,39	
042	71355	824		Annulation des stocks de terrains aménagés	+ 429 037,39			
Total Section de Fonctionnement					+ 1 410 342,17	+ 0,00	+ 1 410 342,17	+ 0,00
					+ 1 410 342,17		+ 1 410 342,17	
16	1641	824		Emprunts en euros			+ 1 400 000,00	
16	1641	824		Emprunts en euros	+ 1 400 000,00			
040	3351	824		Constatations en cours de productions de biens : terrains	+ 319,72			
040	3351	824		Annulation en cours de productions de biens : terrains			+ 319,72	
040	3354	824		Constatations en cours de productions de biens : Etudes et prestations de services	+ 3 678,00			

040	3354	824	Annulation en cours de productions de biens : Etudes et prestations de services			+ 3 678,00	
040	3355	824	Constatations en cours de productions de biens : Travaux	+ 300 000,00			
040	3355	824	Annulation en cours de productions de biens : Travaux			+ 300 000,00	
040	33581	824	Constatations en cours de productions de biens : Frais accessoires	+ 125 039,67			
040	33581	824	Annulation en cours de productions de biens : Frais accessoires			+ 125 039,67	
040	3555	824	Constatation stocks de produits finis : terrains aménagés	+ 429 037,39			
040	3555	824	Annulation stocks de produits finis : terrains aménagés			+ 429 037,39	
Total Section d'investissement				+ 2 258 074,78	0,00	+ 2 258 074,78	0 00
				+ 2 258 074,78		+ 2 258 074,78	
TOTAL DECISION MODIFICATIVE N°1				+ 3 668 416,95		+ 3 668 416,95	

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
PAR SA PUBLICATION OU SA NOTIFICATION

Le Secrétaire de séance,
Hugo PASQUIER.



A HOUDAN, le 25 novembre 2022

Le Maire,
Jean-Marie TÉTART

